

1<sup>re</sup>



Spécialité

# Histoire-géo géopolitique & sciences politiques

*En Fiches*



## Une démocratie directe mais limitée : être citoyen à Athènes au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

### GRANDS AXES

- Il n'existe pas une seule forme de démocratie, mais des régimes différents suivant les contextes et les régions étudiés.
- La démocratie a été mise en œuvre, pour la première fois dans l'histoire, à Athènes à l'époque classique (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles avant J.-C.). La Grèce antique était à cette époque divisée en cités-États (*poleis* en grec ; singulier : *polis*), qui avaient chacune leurs propres institutions et leur propre système politique. Athènes nous a légué une importante documentation, qui permet de mieux cerner les enjeux politiques de la démocratie.
- La démocratie athénienne a marqué l'histoire car elle nous a transmis nombre de traits pour nos régimes politiques, notre culture. L'égalité entre tous les citoyens, quel que soit le degré de richesses ou l'origine sociale, est l'un des plus importants héritages.

### PRINCIPALES NOTIONS À MAÎTRISER

- **Citoyen/citoyenneté** : Désigne dans le monde antique les hommes qui disposent de droits politiques, comme celui de siéger et participer aux prises de décisions de l'assemblée. Ils disposent ainsi d'un statut particulier par rapport aux non-citoyens comme les esclaves ou les étrangers (appelés *météques* à Athènes).
- **Démocratie** : Régime politique qui fonde sa légitimité sur la séparation des pouvoirs et la défense des libertés individuelles. La démocratie est souvent qualifiée de libérale pour souligner l'importance des libertés et des droits fondamentaux, garantis par la loi et des constitutions (textes écrits qui régissent l'organisation des différentes institutions).
- **Isonomie** : Au sens strict, l'isonomie désigne l'égalité de tous devant la loi.
- **Quorum** : Nombre minimum de membres, qui doivent être présents personnellement dans l'Antiquité, indispensable pour qu'une assemblée puisse se réunir et délibérer.

### PROBLÉMATIQUE

Comment définir la démocratie dans le cas d'Athènes au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (époque classique) ?

## I. La mise en place de la démocratie à Athènes

### A. Les premiers acteurs : Solon et Clisthène

La **démocratie** athénienne s'est construite progressivement. La réforme de Solon (594 avant J.-C.) pose les bases avec l'abolition de l'esclavage pour dettes, qui menaçait de réduire à terme de manière considérable le nombre de citoyens. Clisthène poursuit l'action de Solon en mettant en œuvre des réformes de grande envergure (508 avant J.-C.), qui assurent une meilleure répartition des **citoyens** sur le territoire en redécoupant l'espace avec les trittyes. Clisthène impose également une égalité entre les **citoyens** en se fondant sur la loi : on parle d'**isonomie**.

Le mot **démocratie** a un sens différent dans l'Antiquité : *« la démocratie grecque était le pouvoir pour chacun des citoyens de débattre, de décider, de juger. C'était une liberté politique, une liberté d'intervenir au niveau de la cité. Mais aucun État ancien n'a eu l'idée que les individus eussent des droits »* (Paul Veyne).

### B. La démocratie directe au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

La **démocratie directe** signifie que tous les **citoyens**, quels qu'ils soient, peuvent prendre part aux prises de décision et aux assemblées. Elle implique que le corps des **citoyens** soit clairement défini et établi au départ avec des listes. Clisthène choisit d'inscrire chaque **citoyen** athénien dans un *dème*, lui-même inséré dans un ensemble homogène (on parle alors de trittye, au nombre de trois), pour assurer une bonne répartition des **citoyens**.

La **démocratie** se construit aussi en opposition ou en réaction aux événements politiques. La réforme de Périclès (451-450 avant J.-C.) s'inscrit dans le durcissement des voies d'accès à la **citoyenneté** pour réduire le nombre total de **citoyens**. La **démocratie** ne peut toutefois réellement durer que si ses valeurs sont partagées et défendues par les **citoyens**. Les **citoyens** athéniens effectuaient pour cette raison un service militaire de deux ans, l'éphébie, pour protéger le territoire en cas de besoin, mais aussi pour apprendre à le connaître avec les forts installés en périphérie. Chaque **citoyen** athénien pouvait en théorie être élu ou désigné au sort au moins une fois dans sa vie pour participer aux institutions démocratiques. Dans la réalité, les magistratures les plus importantes, comme les stratèges par exemple, étaient occupées par les membres des familles les plus éminentes.

## II. L'exercice de la démocratie athénienne

### A. La citoyenneté et les droits politiques

La **citoyenneté** est le fait d'obtenir des droits politiques. L'Empire romain disposait lui aussi de **citoyennetés**, locales, en plus de la **citoyenneté** romaine qui constituait un corps d'hommes aux droits similaires quelle que soit leur région d'origine. La **démocratie** implique le respect des droits du peuple.

Il y a toujours une discussion avant de procéder au vote des décisions qui engagent la vie de la cité (**citoyens** et **non-citoyens**). Pour les votes importants, les **citoyens** devaient former un **quorum** de 6 000 personnes afin de voter la guerre, la paix, etc. Le risque qu'il y ait peu de personnes était limité en distribuant aux **citoyens** présents lors des assemblées une indemnité de présence : le **misthos**. Il ne faut pas oublier non plus la difficulté de circuler, qui pénalisait les **citoyens** installés en périphérie du territoire athénien, l'Attique.

Athènes puise surtout ses richesses de l'exploitation des campagnes alentour ainsi que du commerce extérieur. Elle se trouve en effet à la tête d'un vaste empire maritime, avec la ligue de Délos, qui constitue à la fois une ressource économique essentielle mais aussi une force militaire. Les **citoyens** doivent servir dans l'armée pour pouvoir exercer pleinement leur **citoyenneté**.

## B. Les principaux organes de la démocratie athénienne

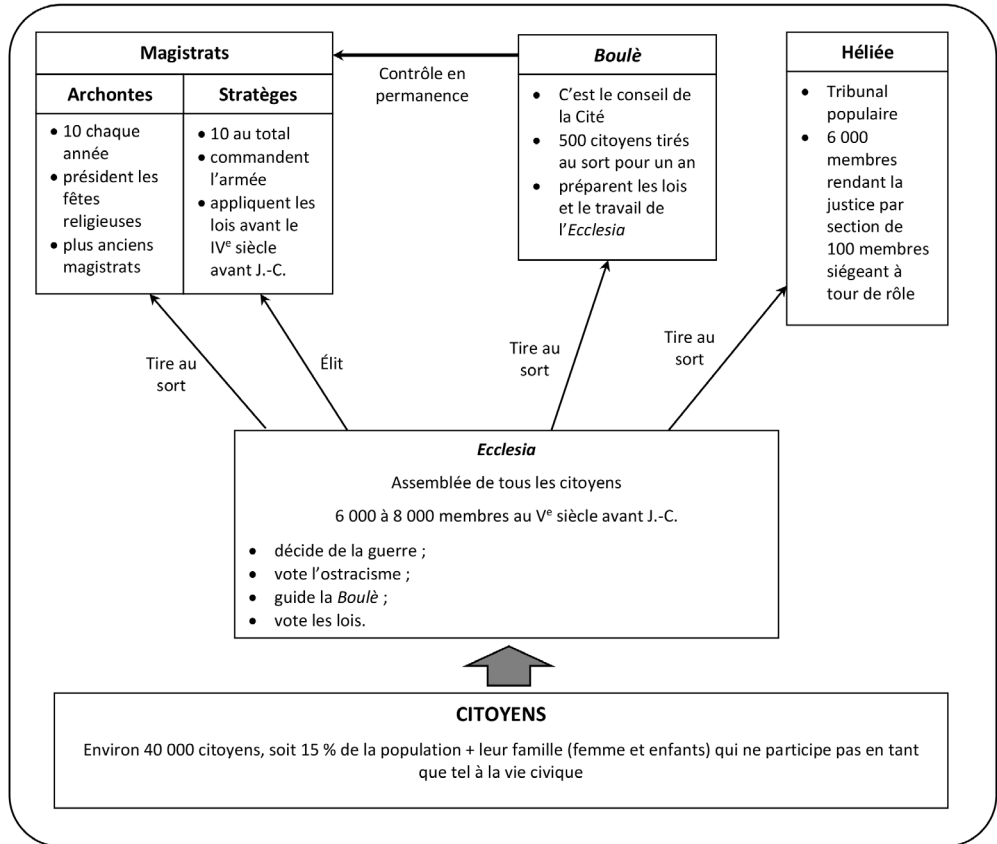
Le peuple peut s'exprimer à Athènes lors des séances de l'*Ecclesia*. 5 000 personnes environ pouvaient siéger à chaque session sur la colline de la Pnyx. La colline de la Pnyx, située à 300 m à l'ouest de l'Acropole environ, formait un ensemble naturel tout à fait propice avec sa forme incurvée, comme un amphithéâtre. Tous les **citoyens** avaient, en théorie, l'obligation de participer aux séances de l'*Ecclesia*. Il n'était toutefois pas possible d'accueillir tous les **citoyens** en même temps. Même si le nombre exact de **citoyens** reste aujourd'hui inconnu, les historiens estiment qu'il y avait 40 000 **citoyens** au v<sup>e</sup> siècle, soit 15 % de la population totale d'Athènes. Un **quorum** était donc fixé et variait suivant les décisions à prendre.

La *Boulè* était un organe central, en préparant le travail de l'*Ecclesia*. Les bouleutes étaient en effet chargés de préparer les textes de lois qui étaient par la suite présentés et votés dans les séances plénières de l'*Ecclesia*.

D'autres organes plus spécialisés intervenaient dans la vie citoyenne et la vie politique, comme l'Héliée. Ce tribunal jugeait uniquement les **citoyens**. Une distinction était donc opérée entre les hommes libres, nés et ayant toujours vécu à Athènes (les **citoyens**) des autres, les étrangers (ou métèques), qui pouvaient obtenir la **citoyenneté** par un décret de l'*Ecclesia*. Cette manière de procéder permettait de faire rayonner le modèle politique d'Athènes à l'extérieur, tout en récompensant les hommes qui s'investissaient dans la vie de la cité.

## FOCUS SUR LES INSTITUTIONS

### LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE AU V<sup>e</sup> SIÈCLE AVANT J.-C.



#### *Sphère des citoyens et participation à la vie civique*

#### Les exclus de la citoyenneté et de la vie civique

##### - Les métèques :

- 40 000 personnes environ ;
- étrangers qui n'ont que peu de droits politiques ;
- artisans, commerçants, peuvent être hoplites parfois et participer aux fêtes religieuses.

##### - Les esclaves :

- ils sont environ 110 000 (débat historiographique : entre 100 000 et 150 000 au total) ;
- ils sont exclus de la vie politique ;
- ils n'ont en général pas de famille ni de vie personnelle ;
- ils travaillent comme domestiques ou esclaves (à Athènes ou dans les campagnes) dans les mines du Laurion.

## L'essentiel à mémoriser

### ► IDÉES-CLÉS

- Au V<sup>e</sup> s. avant J.-C., la civilisation athénienne est la plus brillante de toute la Grèce. Cette supériorité provient de son originalité politique avec la mise en place de la démocratie. Elle provient aussi de la constitution d'un empire maritime, qui fait la richesse et contribue au rayonnement culturel d'Athènes.
- Le modèle démocratique athénien est unique dans l'histoire antique, avec des institutions qui s'implantent au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (réformes de Solon et de Clisthène), avant d'être consolidées au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. (fin de l'époque classique).
- La démocratie athénienne constitue une expérience politique originale. Mais, comme tout modèle, elle comporte des limites importantes avec l'exclusion d'une grande partie de la population de la vie politique et donc de la prise de décision. Plus que de modèle, il faut donc mieux parler dans le cas athénien d'expérience originale.

### ► EXEMPLES OU PERSONNAGES-CLÉS

- Solon (vers 640 – vers 558 avant J.-C.)
- Clisthène (seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C.)
- Périclès (vers 495 – 429 avant J.-C.)

### ► EXEMPLES À REMOBILISER

- *Ecclesia* qui se réunit sur la colline de la Pnyx pour tenir les assemblées
- *Boulè* qui prépare le travail de l'*Ecclesia* en examinant les projets de lois et de décrets
- Mise en place du *misthos* pour permettre à chaque citoyen de participer à la vie politique, indépendamment de sa condition sociale d'origine
- Les différentes institutions athéniennes en sachant expliquer leur rôle et leurs attributions exactes au V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

### ► DATES-CLÉS

- 594 avant J.-C. : réforme de Solon
- 508 avant J.-C. : réforme de Clisthène
- 451-450 avant J.-C. : réforme de Périclès

### POUR ALLER PLUS LOIN...

- Vincent Azoulay, *Athènes – Citoyenneté et démocratie au V<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ*, Paris, La Documentation photographique, n° 8111, mai-juin 2016.
- Vincent Azoulay, *Périclès, La démocratie à l'épreuve du grand homme*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Claude Mossé, *Regards sur la démocratie athénienne*, Paris, Perrin, 2013.

## Participer ou être représenté : Benjamin Constant, « liberté des Anciens », « liberté des Modernes »

### GRANDS AXES

- Benjamin Constant (1767-1830) a profondément marqué les esprits et les luttes politiques par ses idées au début du XIX<sup>e</sup> siècle.
- Inscrit dans le mouvement des libéraux, il défend en particulier les idées suivantes : la liberté politique ne doit pas être confondue avec la liberté civile ; la liberté politique est une participation active du citoyen à la souveraineté. La liberté politique était le modèle en usage à Athènes par exemple ; la liberté civile est une jouissance passive de l'individu dans sa sphère privée.
- Les libéraux distinguent eux aussi ces deux formes de libertés, comme Alexis de Tocqueville. Ils sont influencés par les luttes de la période révolutionnaire, qui a conduit à des excès. La prise de participation excessive de certains citoyens (comme avec la Terreur entre 1793 et 1794) est encore dans les esprits.

### PRINCIPALES NOTIONS À MAÎTRISER

- **Libéralisme** : Au XIX<sup>e</sup> siècle, dans le domaine politique, désigne le courant de pensée et le courant politique qui prône la défense des libertés individuelles et collectives. Le libéralisme au XIX<sup>e</sup> siècle cherche à étendre les libertés issues de la période révolutionnaire.
- **Mouvements libéraux** : Mouvements politiques, le plus souvent organisés de manière clandestine à la suite de la répression conservatrice, qui alimentent les débats dans les années 1830. Ils jouent un grand rôle dans l'éclatement des révolutions du printemps 1848.
- **Révolution** : Changement brutal et soudain d'un régime politique, qui se traduit par une vague de violences. La révolution conduit à mettre en place de nouvelles institutions politiques.

### PROBLÉMATIQUE

Quels sont les enjeux liés aux libertés dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ?

## I. Présentation générale des libéraux

### A. Le mouvement libéral au début du XIX<sup>e</sup> siècle

L'Europe sort bouleversée par les idées révolutionnaires et la circulation des hommes (lien à faire avec le programme du tronc commun en histoire). Dans ce contexte, des idéologies s'imposent et parviennent à toucher un public de plus en plus large, même si les débuts sont parfois difficiles. Le mouvement libéral (ou **libéralisme**) en fait partie. Le mouvement libéral est souvent réduit à sa seule dimension économique avec la question, en particulier, des rapports entre l'économie et l'État.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le **libéralisme** n'est pas seulement une idéologie politique, comme nous avons parfois tendance à le penser. Il est bien plus multiforme et renvoie davantage à une philosophie globale, qui cherche à répondre aux attentes et aux préoccupations des sociétés européennes sorties bouleversées des décennies révolutionnaires.

Dans le domaine politique, le mouvement libéral cherche à mettre en place une société politique qui repose sur les libertés et les droits individuels. Les **libéraux** cherchent à promouvoir et à défendre ces droits, acquis au moment de la Révolution française (1789-1799) avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC) ou à en obtenir de nouveaux.

### B. Les principales idées défendues par les libéraux

Pour les **libéraux**, le pouvoir doit être limité, fractionné en organes de force égale. La séparation des pouvoirs est ici au cœur de la pensée libérale, car elle doit permettre d'équilibrer les rapports de force. Le pouvoir doit aussi être limité à certains domaines précis, défini par des règles claires, connues de tous, contrôlées par des juridictions prévues à cet effet. L'idée est de tout mettre en œuvre pour éviter les dérives, comme l'expérience de la Terreur (1793-1794) au moment de la Révolution française. Le souvenir des brutalités et des violences est encore bien présent dans les esprits.

Les **libéraux** rejettent donc tout pouvoir absolu, qu'il soit détenu par un seul homme (la dictature) ou qu'il soit exercé par la masse comme les sans-culottes. Ce rejet du pouvoir absolu explique aussi que le **libéralisme** politique doctrinal ne défende pas le suffrage universel.



## II. Les débats et l'extension des idées libérales

### A. Les apports de Benjamin Constant

La «liberté des Anciens» revient à l'héritage transmis par les pratiques politiques de l'Antiquité, tandis que la «liberté des Modernes» revient à adopter de nouvelles pratiques après l'épisode révolutionnaire. Benjamin Constant expose ses idées dans un ouvrage intitulé *De la liberté des Anciens comparé à celle des Modernes*, paru en 1819.

**FOCUS SUR UN AUTEUR ET UNE ŒUVRE À CONNAÎTRE**  
BENJAMIN CONSTANT ET *DE LA LIBERTÉ DES ANCIENS COMPARÉE*  
À *CELLE DES MODERNES* (1819)

Benjamin Constant cherche à comprendre les bouleversements révolutionnaires en faisant appel à l'évolution progressive des sociétés. Très fortement inspiré par les idées des philosophes des Lumières, Benjamin Constant fait partie du «groupe de Coppet» animé par Germaine de Staël, qui insiste sur la liberté individuelle au sein de la variété des contextes humains et sociaux. Benjamin Constant donne en 1819 une conférence à l'Athénée Royal (Paris), dans laquelle il compare la liberté des Anciens, qui défend l'autonomie de la cité face à l'extérieur, qui peut se traduire par une politique autoritaire si l'intérêt supérieur le nécessite, à la liberté des Modernes, où l'important est de protéger les droits de l'individu face aux pouvoirs.

### B. L'extension progressive des idées libérales

Les idées politiques sont le reflet des évolutions historiques et des affrontements. Les **libéraux** gagnent de l'influence en Europe dans les années 1820-1830, au moment de la Restauration (en France) et d'une volonté des gouvernants de revenir en arrière en rétablissant les principes et les valeurs d'avant-1789.

Il faut ensuite élargir les perspectives pour mettre en évidence l'originalité de la pensée politique. L'idée n'est plus nécessairement de donner le pouvoir à tous les hommes, avec les hésitations sur les modes de scrutin par exemple, mais de réfléchir aux objectifs du pouvoir. Il faut donc bien connaître la chronologie et faire des parallèles avec l'enseignement de tronc commun en histoire.

Le mouvement libéral s'étend en Europe dans le contexte de retour brutal aux valeurs de l'Ancien Régime. En France, par exemple, la remise en place de la monarchie, que l'on appelle la Restauration, conduit au retour des nobles exilés pendant la Révolution. Louis XVIII revient ainsi sur le trône de France après l'abdication de Napoléon Bonaparte en avril 1814 (première Restauration), avant d'être chassé par Napoléon Bonaparte au moment des Cent Jours (mars-juin 1815). La deuxième Restauration, à partir de juin 1815, marque un raidissement des tensions politiques, même si Louis XVIII s'engage à respecter les droits fondamentaux consignés dans la Charte de 1814.